

# Vie Scolaire

jeudi 11 octobre 2018, par [webmaster](#)

## Service Vie scolaire

**M<sup>me</sup> Barde**, Conseillère Principale d'Education  
référente classes de 1<sup>res</sup>, terminales et BTS

Tél : 04 92 73 41 18

**M<sup>me</sup> Desmazieres**, Conseillère Principale d'Education  
référente classes 2<sup>des</sup> et MEI

Tél : 04 92 73 41 14

Mail : [cpe-lyc-iscles\\_at\\_ac-aix-marseille.fr](mailto:cpe-lyc-iscles_at_ac-aix-marseille.fr)

## Gestion des retards et des Absences

Les élèves sont tenus à une ponctualité et une assiduité.

En cas d'absences en cours ou à l'internat merci de prévenir le plus tôt possible par téléphone ou par e mail. a son retour l'élève doit se présenter en vie scolaire muni d'un billet d'absence (carnet de correspondance) .

Les élèves doivent être présents en classe à l'horaire qui marque le début (horaires sur le règlement intérieur). une ponctualité rigoureuse est une règle élémentaire de la vie collective des cours. L'élève en retard (15mn maximum) doit obligatoirement passer en vie scolaire. Un retard est comptabilisé comme tel sur le registre des absences.

## Horaires d'ouverture du portail

**En dehors des heures d'ouverture le portail ne sera pas ouvert.**

Horaire L, Ma, J, V	Horaire Me
7h30-8h10	7h30-8h10
8h55-9h10	8h55-9h10
9h50-10h20	9h50-10h20
11h-11h15	11h-11h15
12h50-13h05	12h50-13h05
13h45-14h00	13h55-14h00
14h40-14h55	14h55-15h00
15h35-16h05	15h55-16h05
17h40-17h55	16h30-16h35

<b>Horaire L, Ma, J, V</b>	<b>Horaire Me</b>
18h15-18h30 (internes)	16h55-17h00